

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

QUE le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 7 septembre 2021, a adopté le règlement suivant :

1328-2021 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO SQ-900-01 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT AFIN DE MODIFIER L'ANNEXE « G » - RÈGLES RELATIVES AU STATIONNEMENT SUR LES CHEMINS PUBLICS

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut consulter le règlement au service du greffe. Une version numérique est également disponible sur le site WEB de la Municipalité : [Règlement numéro 1328-2021](#) [PDF – 279 Ko].

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 10 septembre 2021.



France Charlebois,
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe

Certificat de publication (article 420)

Tel que prévu au règlement no 1254-2018 adopté le 11 décembre 2018, je soussignée, France Charlebois, directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public, en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil le 10 septembre 2021, entre 8 h 30 et 16 h 30.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 10 septembre 2021.



France Charlebois,
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe